

Le Président

M. Donald Tusk
Président
Conseil européen
Rue de la Loi 175
B-1048 Bruxelles

Le 15 février 2016

Monsieur le Président,

COP21 et objectifs climatiques de l'UE

La vision de l'Union de l'énergie que vous avez présentée en avril 2014 reconnaissait le rôle d'une utilisation durable du charbon. Vous avez écrit dans le FT que l'Europe devrait utiliser pleinement les combustibles fossiles à sa disposition, notamment le charbon et le gaz de schiste, et que pour une planète plus propre, il faut un accès sûr aux ressources énergétiques et à l'emploi pour financer cette entreprise.

Grâce aux avancées technologiques, l'exploitation du charbon est aujourd'hui plus propre et plus efficace que jamais. Au Japon, la centrale électrique de 600 MW située dans le quartier d'Isogo, à Yokohama, est parfaitement propre. Elle fournit, 24h/24 et 7j/7, une électricité abordable et fiable à la moitié des 3,7 millions d'habitants de la ville. En Europe, nous pouvons être fiers de nos centrales au charbon ultramodernes, telles que la centrale CFBC de 460 MW à Łagisza, en Pologne, les centrales Neurath BoA 2 & 3 de 2 200 MW et Walsum 10 de 750 MW en Allemagne, celle de Puertollano IGCC de 300 MW en Espagne, celle de Torrevaldaliga Nord de 2 000 MW en Italie, la centrale de Eemshaven de 1 600 MW aux Pays-Bas et la centrale d'Avedøre de 800 MW au Danemark, qui est l'installation de production de chaleur et d'électricité la plus efficace au monde, fonctionnant actuellement au charbon, au pétrole, au gaz et à la biomasse.

Pourtant, des Institutions financières internationales (IFI) ont décrété qu'investir dans des projets de centrales au charbon sous la forme de prêts était incompatible avec les objectifs climatiques, à moins que les centrales ne soient équipées de systèmes de captage et de stockage du dioxyde de carbone (CSC) ou aptes au CSC. Certaines banques commerciales, comme ING, se sont alignées sur cette position. En 2008, le Directeur exécutif de l'AIE qualifiait le CSC de « test suprême » en matière d'engagement pour le climat. A ce jour, les gouvernements n'ont pas fait preuve de cet engagement envers le climat et certains en Europe ont même interdit le stockage du dioxyde de carbone. Sans CSC, des exigences intenable et irréalistes seront probablement placées sur d'autres solutions technologiques à faibles émissions et le coût global des objectifs climatiques pourrait augmenter d'au moins 40 % (AIE, 2015a).

Lors de la COP21, l'Accord de Paris a défini des obligations juridiquement contraignantes sur un processus d'inventaire et des règles de transparence, mais pas sur des objectifs, en dehors d'une vague limite « bien en deçà de 2 °C » et de la « poursuite des efforts pour limiter la hausse de la

température à 1,5 °C ». Dans son Scénario optimiste « Nouvelles Politiques », qui part du principe que l'UE restera fidèle à ses ambitieux objectifs climatiques, l'AIE annonce que les émissions de CO₂ mondiales dues à l'utilisation des combustibles fossiles continueront d'augmenter jusqu'en 2030 (AIE, 2015b). Globalement, avec *toutes* les grandes promesses de la COP21 (INDC), les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde *augmenteraient*, entre 2010 et 2030, de 6,9 Gt CO₂-eq à 56 Gt CO₂-eq (PBL, 2015). L'objectif 2030 de l'UE, s'il est atteint, *réduirait* les émissions de GES de l'Union de 1,3 Gt CO₂-eq, depuis 2012, à seulement 6 % du total mondial ; pourtant, les émissions dans le monde continuent d'augmenter et la planète n'est pas sauvée.

Selon la proposition de cadre d'action en matière de climat à l'horizon 2030 de l'UE, les émissions de CO₂ des secteurs couverts par le SEQE-UE devraient être ramenées à zéro d'ici à 2058. La dure réalité derrière cette proposition est que l'Europe serait alors privée de toutes les industries grandes consommatrices d'énergie et n'aurait peut-être plus grand-chose en matière d'industrie manufacturière, car toutes les industries ont besoin d'une énergie compétitive et fiable. Les emplois et les émissions seraient externalisés vers d'autres régions du monde.

Les 17/18 mars, vous vous réunirez en Conseil et déciderez, peut-être par un vote à la majorité qualifiée, de poursuivre ou non l'objectif proposé par la Commission de réduire les émissions de GES de 40 % d'ici à 2030. Étant donné que l'UE est la seule région au monde à proposer des engagements juridiquement contraignants (article 4.18 de l'Accord de Paris), que les émissions de GES dans le monde augmentent de concert avec le développement économique mondial et que la désindustrialisation de l'Europe serait un signe de faiblesse, EURACOAL vous demande de rejeter cet objectif et d'adopter un objectif moins ambitieux qui soit meilleur pour l'Europe, comme exposé dans notre document ci-joint.

Un objectif climatique moins ambitieux, réalisable grâce à des améliorations en termes d'efficacité énergétique dans toute l'économie, pourrait mettre l'Europe sur une voie plus sûre. Pour y parvenir, le champ d'application du SEQE-UE devrait être élargi : sachant qu'il importe peu de connaître l'origine d'une molécule de CO₂, l'inclusion du secteur des transports et de bien d'autres encore dans le SEQE contribuerait à atteindre les ambitieux objectifs climatiques de l'UE, à répartir la charge de façon plus égale et à empêcher la destruction de la base industrielle indispensable à la richesse de l'Europe.

Il faut tirer parti des forces de l'Europe : placez votre confiance dans une recherche compétitive, optez pour l'innovation dans une quête d'évolution, fuyez les prophètes révolutionnaires, améliorez le bien-être social, laissez le marché libre produire des industries compétitives, et surtout, concentrez-vous sur la création de richesses élémentaires à laquelle les électeurs aspirent. Les combustibles fossiles seront distancés par de meilleures sources d'énergie lorsque celles-ci offriront des avantages socio-économiques évidents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Dr. Wolfgang CIESLIK
Président

M. Janusz OLSZOWSKI
Vice-président

- cc. Chefs d'Etat européens (avec les traductions)
M. Šefčovič, Vice-président de la Commission européenne, et M. Arias Cañete,
Commissaire européen
Membres EURACOAL et site Internet
- PJ : « Why less climate ambition would deliver more for the EU » [« Pourquoi un
objectif climatique moins ambitieux serait meilleur pour l'UE »], EURACOAL,
Bruxelles, octobre 2014

Référence

IEA (2015a). *Carbon Capture and Storage: the solution for deep emissions reductions*. Agence internationale de l'énergie, OCDE, Paris.

IEA (2015b). *World Energy Outlook*. Agence internationale de l'énergie, OCDE, Paris.

PBL (2015). *PBL Climate Pledge INDC tool*. Version : 3 septembre 2015. PBL Netherlands Environmental Assessment Agency, La Haye.